



CONTACTS

Responsables pédagogiques des parcours lettres classiques et modernes à Grenoble

Sophie AUBERT-BAILLOT
Sophie.Aubert@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable de la licence à Valence
Robert BONAMY
Robert.Bonamy@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique

À Grenoble

Séverine CROMBEZ (L1)

Bureau B 322

Tél. : + 33 (0)4 76 82 41 98

llasic-licence-l1-lettres@univ-grenoble-
alpes.fr

À Valence

Véronique SALOMEZ

Tél. : + 33 (0)4 75 78 10 21

Veronique.Salomez@univ-grenoble-alpes.fr

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes

Site de Grenoble

Domaine universitaire

Bâtiment Stendhal

1180 avenue centrale

38400 Saint-Martin-d'Hères

Site de Valence

Site Latour Maubourg

Bâtiment Marguerite Soubeyran

87 avenue de Romains

26000 Valence

EN BREF

Domaine :

Arts, Lèvres, Langues

Composante de rattachement :

UFR LLASIC (langage, lettres et arts du
spectacle, information communication)

Durée des études : 3 ans

Nombre de crédits : 180 ECTS

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'inscrits en 1^{re} année en
2020/2021 :

GRENOBLE

VALENCE



UGA
Université
Grenoble Alpes

GRENOBLE ET VALENCE

LICENCE

LETTRES



QU'EST-CE QUE LES LETTRES

Vous êtes intéressé-e par les lettres ? Découvrez la licence dans toutes ses dimensions, à l'Université Grenoble Alpes

Étudier la littérature française à l'université, c'est acquérir des connaissances solides en culture générale et tout particulièrement littéraire, apprendre à maîtriser l'expression écrite et orale, développer des compétences argumentatives et critiques.

À côté d'enseignements fondamentaux en langue et littérature françaises (les genres littéraires, panorama de la langue française), langues et littératures antiques (langue et littérature latine ou grecque, culture antique) et littérature comparée (exemple : littératures francophones et comparées), les parcours de lettres (modernes ou classiques) offrent des ouvertures vers les littératures étrangères (russes, des deux américaines, japonaises, etc.), les disciplines artistiques (arts plastiques, photographie, théâtre, cinéma) dans leur relation avec la littérature, les langues vivantes, l'analyse de l'image et du film...

ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres. Elle est validée par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), soit 30 crédits par semestre.

PLUSIEURS PARCOURS

Dès la première année, et sur l'ensemble du cycle de licence, il existe deux parcours distincts :

- **Lettres modernes** (Grenoble et Valence)

Ce parcours est centré sur la littérature et la langue française, avec une ouverture vers la littérature comparée et la francophonie ainsi que vers les rapports entre la littérature et les autres arts.

- **Lettres classiques** (Grenoble)

Ce parcours permet d'apprendre les deux langues anciennes (latin et grec) y compris si l'on est grand débutant dans l'une et/ou l'autre d'entre elles tout en se forgeant une solide culture grâce à la découverte des sources antiques (textes, images, monuments...)

SPÉCIALISATION PROGRESSIVE

En licence, les parcours de formation sont organisés de façon à permettre à l'étudiant de choisir progressivement son orientation.

Licence mono-disciplinaire ou licence majeure-mineure

En licence deux modalités de parcours sont possibles :

- le parcours mono-disciplinaire dédié à une seule discipline,
- le parcours bi-disciplinaire, dit majeure-mineure, qui permet d'associer à une discipline du diplôme (majeure) une autre discipline (mineure). Il conduit à l'obtention de la licence dans la discipline majeure et garantit, en cas d'obtention du diplôme, la poursuite d'études dans les masters de la discipline majeure, ainsi que dans certains parcours de master de la discipline mineure. Les choix de poursuite d'études sont ainsi plus variés et les passerelles entre mentions sont facilitées.

En licence Lettres, les **mineures possibles** sont :

- **Sciences du langage** (Grenoble)
- **Information-communication** (Grenoble)
- **Langue et littérature latines** (Grenoble)
- **Langue et littérature grecques** (Grenoble)
- **Lettres** (Grenoble)



OFFRE DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Des modules de préprofessionnalisation intégrés à tous les cursus de licence permettent aux étudiants de découvrir les secteurs professionnels associés aux disciplines, à travers un choix de 1 ou 3 enseignements proposés dans une famille de métiers et de préciser ainsi leur projet d'études tout en acquérant des compétences professionnelles dans le domaine choisi. Un stage doit être réalisé pour compléter la connaissance d'un secteur professionnel.

Les modules de préprofessionnalisation possibles à Grenoble :

- Métiers des bibliothèques et de l'édition
- Métiers de l'enseignement et de la formation
- Métiers du patrimoine, de la culture et de la création
- Métiers des humanités numériques
- Métiers du langage et de la communication

Les modules de préprofessionnalisation à Valence sont ouverts sur les métiers de l'enseignement, de la formation, du patrimoine et de la culture.

DOUBLES LICENCES

La mention Lettres permet également la préparation de doubles diplômes, sous condition d'une double inscription dans chacune des mentions choisies.

Ils constituent une formation d'excellence et permettent à des étudiants motivés et dotés d'une bonne capacité de travail d'acquérir et de maîtriser les fondements de deux disciplines et ainsi d'obtenir deux diplômes en trois ans.

À noter que les étudiants qui suivent ces doubles licences doivent choisir le parcours mono-disciplinaire (voir tableau ci-dessous) de la licence Lettres.

Un aménagement (emploi du temps, organisation des enseignements) facilite le suivi de ces formations. L'étudiant ne suit que les enseignements fondamentaux de la licence mono-disciplinaire dans chacune des deux filières auxquels s'ajoutent langue et informatique.

Chaque semestre, l'étudiant peut abandonner le double cursus et poursuivre dans l'une ou l'autre des deux licences.

Les doubles diplômes proposés en Lettres :

- [Lettres modernes - Histoire de l'art et archéologie](#)
- [Lettres classiques - Histoire de l'art et archéologie](#)
- [Lettres modernes - Philosophie](#)
- [Lettres classiques - Philosophie](#)

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE MONO-DISCIPLINAIRE		LICENCE MAJEURE-MINEURE	
Enseignements fondamentaux = 18 crédits 18 crédits dans la discipline		Enseignements fondamentaux = 18 crédits 12 crédits dans la discipline majeure 6 crédits dans la discipline mineure	
Langue vivante étrangère = 3 crédits		Langue vivante étrangère = 3 crédits	
Offre de formation complémentaire = 9 crédits Deux configurations possibles selon le projet de l'étudiant		Offre de formation complémentaire = 9 crédits Deux configurations possibles selon le projet de l'étudiant	
Module de pré-professionnalisation = 9 crédits (3X3)	Module de pré-professionnalisation = 6 crédits (2X3)	Module de pré-professionnalisation = 9 crédits (3X3)	Module de pré-professionnalisation = 6 crédits (2X3)
	Enseignement transversal à choix (ETC) = 3 crédits		Enseignement transversal à choix (ETC) = 3 crédits



« En licence de lettres modernes, il faut lire beaucoup et pas seulement ce qui est au programme. Ce qu'on appelait «français» au lycée se différencie en plusieurs matières : on étudie la littérature des origines à nos jours, mais aussi le latin, la langue du Moyen Âge ou la stylistique.

Il faut également faire preuve d'autonomie : cela demande de l'investissement personnel mais les emplois du temps permettent de travailler à la bibliothèque. »

**Lise, étudiante en 3e année de licence
Lettres modernes**

ESPACES ORIENTATION ET INSERTION DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Des espaces de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Domaine universitaire
1^{er} étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
151, rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél : 04 57 04 15 00
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Site de Valence
CIO'SUP
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche
11 Place Latour-Maubourg
26000 VALENCE
Tél. : 04 26 44 35 00
Ciosup2607@aduda.fr

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Tout au long de la licence, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiants et les aider à préparer leur insertion professionnelle.

- **une semaine d'accueil en 1^{re} année** est organisée pour faciliter l'intégration à l'université : présentation de l'université, choix des modules de préprofessionnalisation et, le cas échéant, d'un ETC (enseignement transversal à choix), conférences sur les associations, la vie culturelle, la mobilité internationale, présentation des actions en faveur de l'orientation et de l'insertion professionnelle.
- **un enseignant référent** suit chaque étudiant dès la rentrée et tout au long de la 1^{re} année.
- **un cours de soutien** pour les étudiants admis dans le cadre du «OUI SI» sur Parcoursup de 2h par semaine toute l'année, en petit groupe.
- **un tutorat** : certains étudiants en difficulté (en L1, mais aussi en L2 et L3) peuvent bénéficier d'un tutorat assuré sous forme de cours, par des étudiants avancés en Lettres.
- **le module de préprofessionnalisation** propose de découvrir des métiers et des secteurs professionnels pour accompagner dès la 1^{re} année la construction des perspectives professionnelles pendant la licence.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études

● **Après la deuxième année de licence, en licence professionnelle**, notamment à l'Université Grenoble Alpes en :

- Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web
- Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques

● **Après la licence, en master**

94% des diplômés de la licence Lettres poursuivent leurs études dont 78% en master et notamment à l'Université Grenoble Alpes en :

- Master Arts, lettres et civilisations
 - parcours Littérature : critique et création
 - parcours Comparatisme, imaginaire, socio-anthropologie
 - parcours Sciences de l'Antiquité
 - parcours Diffusion de la culture
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)
- Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales, parcours Études italiennes - Études françaises
- Autres masters en fonction de la mineure et du module de préprofessionnalisation suivis et selon les modalités d'accès aux formations envisagées.

Insertion professionnelle

La licence Lettres peut donner accès à des secteurs professionnels variés, avec une poursuite d'études adaptée : enseignement, recherche, édition, documentation, communication, fonction publique, culture, domaine du spectacle...



TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, deux types d'enseignements permettent l'acquisition des connaissances

● Les cours magistraux (CM)

Les CM, en amphithéâtre peuvent accueillir jusqu'à 100 étudiants. Sont abordés, dans ces cours, les enseignements théoriques qu'il est impératif de compléter par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière. La prise de notes est essentielle pour la compréhension et l'intégration des connaissances abordées.

La présence aux cours magistraux est obligatoire, bien que l'assiduité ne soit pas vérifiée. En effet, elle permet aux étudiants d'entendre le cours (mémoire auditive), de prendre l'habitude de suivre un discours ordonné et logique, de se familiariser avec une argumentation, un langage, des notions qu'ils doivent connaître et être capables de maîtriser.

● Les travaux dirigés (TD)

Ils permettent un travail plus individualisé en petits groupes de 40 étudiants maximum. Ils portent sur l'application et le suivi des apprentissages disciplinaires.

Sur une vingtaine d'heures de cours par semaine environ, la majorité des cours est assurée sous forme de TD.

À SAVOIR

STAGES

La validation d'un stage est une exigence pour obtenir le diplôme de licence.

Ce stage peut être validé dans le cadre du cursus, en tant qu'option libre transversale par exemple.

Il peut prendre des formes très diverses : stage dans un milieu professionnel, initiative et engagement étudiant, tutorat, emploi salarié...

INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 2^e année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Les attentes en matière de travail universitaire sont du même ordre que celles exigées dans l'enseignement secondaire. En effet, l'étudiant doit à la fois acquérir, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

- l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.
- il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes. Il doit notamment lire beaucoup d'œuvres littéraires et profiter des tarifs étudiants pour se cultiver (films, lecture de journaux et revues de référence, théâtre, expositions, manifestations culturelles ou colloques sur le campus...).
- l'usage d'un ordinateur personnel est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

ÉVALUATION : ÉVALUATION CONTINUE ET EXAMEN TERMINAL

Deux formes d'évaluation coexistent :

- L'évaluation continue a lieu pendant le semestre. Elle prend généralement la forme de devoirs à rendre, de travaux en classe et d'exposés.
- L'examen terminal se déroule à la fin de chaque semestre.

Type d'exercices demandés : commentaire ou dissertation

Une session de seconde chance a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre.

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20.